



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 11 septembre 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	19

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame CARPENTIER, Monsieur TREFOUX, Monsieur BLAIZOT, Madame LEBAILLY, Monsieur FORGAR, Monsieur HAMEL, Madame JOURDAN, Monsieur HAINCOURT, Madame LEGRANDOIS, Monsieur DECARSIN, Madame VANHEMS, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur OLLIVIER, Monsieur FLEURY, Madame CAVIER

Absents excusés : Madame LOUIS-PHILIPPE a donné pouvoir à Madame LEBAILLY, Madame VILLARD a donné pouvoir à Madame LEGRANDOIS

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

26-083 ACQUISITION DE LOGICIELS GAMME FINANCIERE ET GAMME ADMINISTRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les nombreux dysfonctionnements avec le prestataire actuel des logiciels finances, état civil, ressources humaines, qui complique le travail des agents, la commune a contacté des collectivités pour connaître leurs différents logiciels utilisés en finances, RH et état civil.

Suite à la présentation réalisée par la Société ODYSSEE à l'ensemble du personnel communal utilisant les différents modules de gestion, le devis suivant a été transmis :

- | | |
|--|--------------|
| 1. Acquisition des logiciels, gamme financière et gamme administré : | 5 025.60€TTC |
| 2. Récupération des données : | 1 350.00€TTC |
| 3. Formations en présentiel : | 3 600.00€TTC |
| 4. Maintenance annuelle et assistance : | 1 510.80€TTC |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires pour l'acquisition de logiciels gamme financière et gamme administré auprès de la société ODYSSEE informatique, pour un coût total de 9 975.60€TTC la première année, hors frais de maintenance. La mise en service sera réalisée début janvier 2027. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2027.

VOTE : POUR : 19

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20260917-26-083-DE
Date de télétransmission : 23/09/2026
Date de réception préfecture : 23/09/2026


